COMMUNICATION

Gestion d'équipes.

Une équipe soudée, des individus motivés, des objectifs clairs, des solutions créatives, de bons résultats... tout manager aspire à un tel bilan. Malheureusement de nombreuses problématiques le rendent souvent impossible : compétences insuffisantes, manque de ressources, antipathies, problèmes personnels, force des habitudes, résistance au changement, crise conjoncturelle sont autant d'obstacles au bon fonctionnement d'une entreprise. Etre un bon gestionnaire de personnes c'est fédérer, motiver, contrôler, sanctionner le cas échéant, mais c'est également assumer la responsabilité du travail de son équipe.

DURÉE	EN ENTREPRISE	LIEU	PRÉREQUIS
1 jour	**CHF 2'400.–** Forfait pour le groupe	**Chez vous ou à Carouge** Dans vos locaux ou dans nos salles	**Ce module exige un travail personnel à réaliser AVANT la formation.**

Programme

- Prise de conscience et diagnostic de la situation actuelle des participants
- La perception que l'on a de soi et des autres
- Donner le cap
- Les principales qualités d'un "bon" manager
- Accepter et favoriser le changement
- La communication
- Préparer et mener les entretiens
- Autoriser la critique
- Le courage éthique

Objectifs

A la fin de cette formation, les participants seront capables de:

- Maîtriser le **processus complet de la gestion humaine:** détermination des objectifs, délégation, prise de décisions, contrôle et évaluation des résultats, entretiens
- Gérer les **différentes dimensions de l'environnement** de l'entreprise : les collaborateurs, les supérieurs hiérarchiques, les collègues, les clients et les fournisseurs
- Connaître les **facteurs de motivation**, les reconnaître et les favoriser
- Trouver un **style de conduite et d'entretiens** applicables à des situations quotidiennes

Pour qui ?

Toute personne étant amenée à gérer des individus.

Méthode

Le cours repose sur un support théorique, la mise en pratique au moyen d'exercices en lien avec les situations professionnelles courantes, et un encadrement personnalisé du formateur. Chaque participant dispose d'un poste de travail.